

LE 21 MARS JOURNÉE INTERNATIONALE
POUR L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE

METTONS FIN AU RACISME!

CONCOURS NATIONAL
DE VIDÉO



00:04:36

Pour de plus amples renseignements

1-888-77MULTI / 1-888-776-8584

www.le21mars.gc.ca

Panasonic. des idées pour la vie



CBC  Radio-Canada



Patrimoine
canadien Canadian
Heritage

Canada

METTONS FIN AU RACISME!

Concours national de vidéo



CRITÈRES DE PARTICIPATION

**DATE LIMITE LE 16 JANVIER 2007,
LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI.**

- Cinq vidéos gagnantes seront sélectionnées dans les deux catégories d'âge suivantes: 12 à 15 ans et 16 à 18 ans.
- La vidéo doit être présentée en format cassette VHS, DVD ou mini DV.
- Votre équipe de production doit être composée d'un maximum de cinq membres mais votre vidéo peut mettre en vedette autant de personnes que vous le désirez. Vous pouvez demander de l'aide mais votre vidéo doit être votre propre création.
- À la fin de la vidéo, chaque membre de l'équipe doit mentionner son nom, adresse et numéro de téléphone.
- Vous devez identifier votre vidéo en inscrivant directement sur la cassette le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne avec qui nous devons communiquer ainsi que la langue de la vidéo (français ou anglais).
- Si vous avez enregistré plusieurs prises, placez la bande à l'endroit précis où débute la section que vous soumettez au concours.
- Votre vidéo peut être soumise en français ou en anglais.
- Conservez un double de votre vidéo – la vidéo soumise dans le cadre du concours ne sera pas retournée aux auteurs.

Panasonic des idées pour la vie



CBC  Radio-Canada



Veuillez faire parvenir les envois à :

METTONS FIN AU RACISME!

A/S gordongroup
334, avenue Churchill nord
Ottawa (Ontario) K1Z 5B9

Un jury de professionnels évaluera votre vidéo selon les critères suivants:

- 1 La créativité et l'efficacité dans la communication du message *Mettons fin au racisme!*
- 2 La qualité de la production. Même si le contenu de votre production est tout à fait original, toute station de télévision participant à la présente initiative ne pourra la diffuser sur les ondes si la qualité du son ou des éclairages laisse à désirer.
- 3 Le respect des règles. Votre vidéo doit: (a) Être d'une durée de 60 à 90 secondes; (b) Être présentée en format VHS, DVD ou mini DV. Un par inscription; (c) Être accompagnée d'un formulaire d'inscription. Chaque participant doit faire signer le formulaire d'inscription par un parent ou un tuteur; (d) Être exempte d'images qui ne sont pas la création propre des participants, (par exemple des illustrations, des photographies, des extraits de film ou des images provenant de l'Internet). Ces images ne seront pas prises en compte pour le concours si elles ne sont pas accompagnées d'une lettre d'autorisation de la part des personnes détenant les droits sur l'oeuvre ou les oeuvres en question. Si vous utilisez une photo ou un film d'archives appartenant à votre école, assurez-vous d'inscrire au générique le nom du photographe et/ou de la cinémathèque d'origine; et (e) Avoir une bande sonore originale (faite uniquement de musique composée par des membres de l'équipe).

Toutes les vidéocassettes inscrites au concours deviendront la propriété du ministère du Patrimoine canadien, y compris les droits de propriété intellectuelle, et ne seront pas retournées à leurs auteurs. Il est entendu que ces droits de propriété impliquent que le ministère du Patrimoine canadien aura le droit d'utiliser, comme il le juge à propos, toutes les images apparaissant dans les vidéocassettes reçues et de permettre à toute station de télévision participant à la présente initiative de faire un montage de n'importe laquelle des vidéos reçues ou d'une portion de celles-ci, et de les reproduire et de les diffuser. Le concours prend fin le 16 janvier 2007.

Les organisateurs du concours déclinent toute responsabilité en ce qui concerne les envois incomplets, endommagés, mal adressés ou en retard. Pour être admissibles au concours, les participants doivent être âgés de moins de 19 ans le 21 mars 2007, avoir la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente, obtenir le consentement d'un de leurs parents ou de leur tuteur (s'ils ne sont pas majeurs), ne pas être un membre du personnel ou de la famille immédiate d'un employé de toute station de télévision participant à la présente initiative, commanditaires ou partenaires associés à ce concours, du ministère du Patrimoine canadien et de leurs agences de publicité ou de promotion, ni habiter à la même adresse que l'une de ces personnes. Ce concours est assujéti à toutes les lois fédérales et provinciales et aux règlements municipaux applicables. Les prix peuvent changer sans préavis et doivent être acceptés tels que décernés. Aucune substitution ni transfert de prix ou remboursement en argent ou autrement ne sera permis. Tous les participants devront soumettre un formulaire de Déclaration de décharge de responsabilité et de renonciation aux droits moraux afférents à l'oeuvre ou aux oeuvres dûment signé, qui est partie intégrante du formulaire d'inscription. Ce formulaire devra être signé, avant qu'un gagnant ne reçoive son prix, par celui-ci ou par un de ses parents ou par son tuteur s'il n'est pas majeur. En s'inscrivant au concours, les participants acceptent de se conformer aux règles et aux décisions des organisateurs, lesquelles sont finales, et ils permettent l'utilisation, sans rémunération, de leur nom et de leur photo dans toute publicité du ministère du Patrimoine canadien, de toute station de télévision participant à la présente initiative. Toute information personnelle recueillie dans le cadre du concours sera utilisée ou divulguée uniquement conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels du Canada par Patrimoine canadien et/ou ses organismes. En fournissant ce type d'information, les participants ou leur parent / tuteur consentent à l'utilisation de cette information aux fins indiquées. Le parent ou le tuteur légal sera responsable de tous les aspects relatifs à la remise des prix si le gagnant n'a pas atteint l'âge de la majorité. Les chances d'être choisi dépendent du nombre total d'inscriptions admissibles reçues.

*Assurez-vous de lire attentivement les critères. Les productions qui ne respectent pas tous les critères ne seront pas admissibles.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU CONCOURS NATIONAL DE VIDÉO METTONS FIN AU RACISME!



Veuillez remplir le présent formulaire (vous pouvez également utiliser des photocopies de celui-ci). Ce formulaire doit être envoyé avec votre vidéocassette avant le 16 janvier 2007. **Veuillez écrire lisiblement.**

Tous les renseignements demandés dans le formulaire d'inscription sont obligatoires. Votre vidéo pourrait être exclue de la compétition si les champs obligatoires se sont pas remplis.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOTRE ÉQUIPE (maximum de cinq participants par équipe)

REPRÉSENTANT(E) DE L'ÉQUIPE	PRÉNOM	NOM DE FAMILLE
ADRESSE DOMICILIAIRE		
VILLE	PROVINCE	CODE POSTAL
TÉLÉPHONE		
ÂGE*	SEXE	
SIGNATURE DE L'ÉTUDIANT/DU PARENT/DU TUTEUR*		DATE

MEMBRE 2	PRÉNOM	NOM DE FAMILLE
ADRESSE DOMICILIAIRE		
VILLE	PROVINCE	CODE POSTAL
TÉLÉPHONE		
ÂGE*	SEXE	
SIGNATURE DE L'ÉTUDIANT/DU PARENT/DU TUTEUR*		DATE

MEMBRE 3	PRÉNOM	NOM DE FAMILLE
ADRESSE DOMICILIAIRE		
VILLE	PROVINCE	CODE POSTAL
TÉLÉPHONE		
ÂGE*	SEXE	
SIGNATURE DE L'ÉTUDIANT/DU PARENT/DU TUTEUR*		DATE

MEMBRE 4	PRÉNOM	NOM DE FAMILLE
ADRESSE DOMICILIAIRE		
VILLE	PROVINCE	CODE POSTAL
TÉLÉPHONE		
ÂGE*	SEXE	
SIGNATURE DE L'ÉTUDIANT/DU PARENT/DU TUTEUR*		DATE

MEMBRE 5	PRÉNOM	NOM DE FAMILLE
ADRESSE DOMICILIAIRE		
VILLE	PROVINCE	CODE POSTAL
TÉLÉPHONE		
ÂGE*	SEXE	
SIGNATURE DE L'ÉTUDIANT/DU PARENT/DU TUTEUR*		DATE

DÉCLARATION DE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Je, dont le nom et la signature figurent ci-dessus, par mon père, ma mère ou mon tuteur légal (si le participant n'a pas atteint l'âge de la majorité), déclare ce qui suit :

- Je comprends que toutes les vidéocassettes inscrites deviennent la propriété du ministère du Patrimoine canadien, y compris tous les droits de propriété intellectuelle et je renonce, par les présentes, à tous les droits moraux afférents à l'oeuvre. Je comprends que le ministère du Patrimoine canadien aura le droit d'utiliser comme il le juge à propos toutes les images apparaissant dans les vidéocassettes reçues et de permettre à toute station de télévision participant à la présente initiative de faire un montage de n'importe laquelle des vidéos reçues, ou d'une portion de celles-ci, de les reproduire et de les diffuser.
- Je consens à la publication, sous quelque forme ou par quelque média que ce soit, et en rapport avec le concours, de mon nom et de ma photographie, y compris mon portrait tel qu'il apparaît sur la photographie.
- Je consens à accepter tel quel tout prix que j'aurai gagné et, par sa réception, je décharge toute station de télévision participant à la présente initiative, commanditaires ou partenaires associés à ce concours, Sa Majesté la reine aux droits du Canada, le ministère du Patrimoine canadien, et leurs agences de publicité et de promotion, et tous leurs employés ou agents de toute demande d'indemnité ou autre pour des dommages, actions ou causes d'actions que moi-même, mes héritiers, exécuteurs ou administrateurs pourraient entreprendre contre eux, ou l'un d'entre eux, à l'égard du prix ou du concours.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Titre de la vidéo :

Comment avez-vous entendu parler de ce concours?

Veuillez joindre une liste dactylographiée des noms de tous les participants tel que vous désirez qu'ils apparaissent sur les certificats (SVP vérifier l'orthographe).

Pour plus d'information ou pour commander du matériel METTONS FIN AU RACISME! :

**1-888-77MULTI / 1-888-776-8584
www.le21mars.gc.ca**

**Par sa signature, le participant (ou son parent ou tuteur légal, si le participant n'a pas atteint l'âge de la majorité) atteste avoir lu et compris le texte de la Déclaration de décharge de responsabilité.*